

Ce que cela a produit :

La mise en service du parc éolien de Bégawatts, 1^{er} parc éolien citoyen de France a contribué à :

- La production moyenne de **18 000 MWh/an** d'énergie renouvelable, vendue à Enercoop, coopérative citoyenne. Cette production alimente 6 000 habitants du territoire sans produire de gaz à effet de serre.
- L'investissement humain de plus de **60 bénévoles** dans son instance de direction au sein de BGW contribuant ainsi à la création et à la vitalisation de réseaux d'amis et de convivialité essentiels pour le bien vivre sur un territoire.
- **La montée en compétence progressive de personnes bénévoles** pour leur permettre d'appréhender les sujets qui les motivent et pouvoir être acteur décideur dans les secteurs qui les intéressent.
- L'investissement financier de plus de **800 personnes** qui démontrent que l'on peut aussi utiliser son argent pour des projets locaux, porteurs d'éthique et de sens et qui, par l'intermédiaire des dividendes versés, contribuent à enrichir le territoire (*400 000 euros en 2023*) + impôts versés aux collectivités.
- Un renforcement de la **démocratie citoyenne**, car chacun, quel que soit son montant financier investi, est partie prenante de la décision (*une personne, une voix*) et cela de manière transparente.
- **Une épargne sociale** générée par des dividendes distribués en grande partie sur le territoire dont une partie a été réinvestie dans d'autres projets d'énergies renouvelables.
- Une contribution financière permettant la réalisation d'**actions de maîtrise des énergies** utilisées sur le territoire :
 - auprès des sociétaires et de la population locale
 - auprès des scolairesPar une meilleure compréhension du cycle de l'énergie, contribuant à en diminuer sa propre consommation.
- Un accompagnement financier au développement de projets locaux et citoyens, contribuant à la transition énergétique et sociétale, via l'association EPV – Énergies citoyennes en Pays de Vilaine (*Elfe : projet d'adaptation de la consommation à la production locale du parc, Osecar : autopartage, Moby : mobilité décarbonée des jeunes scolaires...*).
- Une reconnaissance par les pouvoirs publics et des établissements financiers, de la capacité des citoyens à être acteurs du territoire et à pouvoir s'organiser pour porter des projets ambitieux.
- La création du mouvement national **Energie Partagée** : l'association (EPA) pour accompagner et former les porteurs de projets citoyens et pour faire évoluer la législation, et d'EPI (*Énergie Partagée Investissement*), outil national d'investissement citoyen dans les énergies renouvelables.
- Le lancement d'une dynamique pour d'autres projets éoliens citoyens, locaux ou un peu plus distants (*Féole, Eola, PEPS...*).
- Localement, la mutualisation des compétences et de l'accompagnement financier des actions de Maîtrise De l'Énergie.
- Le relais d'initiatives d'autres structures de l'ESS, locales ou nationales. Ex : groupement d'achat de panneaux photovoltaïques.
- L'ajout d'une pierre à la construction d'une autre économie, d'un nouveau récit de société.